

Objectifs du projet

Objectif général

La fédération des communautés culturelles de l'Estrie réalise ce projet qui vise à :

- Améliorer la participation sociale des aînés de diverses communautés culturelles de l'Estrie

Objectifs spécifiques

- Déterminer les possibilités et les lacunes propres aux structures des associations qui limitent :
 - > L'accessibilité des aînés à l'organisation d'activités sociales au sein de leur propre communauté.
 - > Leur participation aux réflexions ou consultations menées au sein de leurs communautés respectives.
- Aider les associations à mieux adapter leurs structures actuelles pour mieux répondre aux besoins des aînés.
- Encourager le réseautage, la concertation et la collaboration entre les aînés immigrants et leur association respective afin de favoriser leur épanouissement social.
- Susciter l'intérêt des aînés impliqués dans leur propre association à tisser des liens plus larges avec les groupes communautaires de l'Estrie afin qu'ils puissent étendre leurs implications à d'autres causes sociales au sein de la collectivité.

Activités

Création de partenariats avec les parties prenantes

(associations, aînés et organismes du milieu)

- Promotion du projet auprès d'une soixantaine d'aînés immigrants.
- Recrutement préliminaire des intéressés à participer au partenariat.
- Mise sur pied de deux comités aviseurs.
- Effectuer des rencontres individuelles avec chaque aîné intéressé et en recruter 38 participants(es) dont 1 aîné et 1 adulte dans chaque communauté.
- Former le comité aviseur élargi constitué de ces 38 personnes.
- Former le comité aviseur restreint composé de 19 membres.

Évaluation des besoins des aînés

- Identifier les possibilités et les lacunes propres aux structures des associations qui limitent :
 - L'accessibilité des aînés à l'organisation d'activités sociales.
 - La participation aux réflexions ou consultations au sein de leurs communautés respectives.
- Administrer des questionnaires auprès de 180 aînés de 50 ans et plus soit 9 aînés par communauté.

Mise en oeuvre des pistes d'action

Il s'agit de mettre à l'essai sur une période de plusieurs mois une approche multilatérale qui permettra à 2 membres du comité aviseur élargi à travailler avec les membres du conseil d'administration de leur association respective.

Mise en commun du savoir

Il s'agit de sensibiliser et d'informer les aînés ainsi que les organismes du milieu tout au long du projet, sur les actions en cours, les rapports produits, les solutions proposées,

- Les responsables du projet, de concert avec les membres du conseil d'administration de chaque association veilleront à la transmission de toutes ces informations par voie électronique ou autres moyens de communication au fur et à mesure que le projet progresse.
- Partage des savoirs et expériences avec d'autres organismes aînés partenaires de la FCCE.
- Assurer des moyens qui favorisent la pérennisation des acquis.

Partenaires

Partenaire financier

Secrétariat aux aînés **Famille Québec** 

Autres partenaires



**Office municipal
d'habitation
de Sherbrooke**



**La Maison
des Grands-Parents
de Sherbrooke**

**Viellir est un privilège
Viellir dans la dignité est un droit
Viellir dans la diversité est une réalité**

Matey Mandza MD; MPH; LLM; PhD.



Heures d'ouverture

Lundi au vendredi, de 9h00 - 12h00
et 13h00 - 17h00

Coordonnées

- 📍 1084, rue King Ouest, bureau 2
Sherbrooke (Québec) J1H 1S2
- ☎ Tél & Fax: (819) 823 0841
- ✉ communication@fcestrie.org
- 📘 @FCEESTRIE
- 🌐 www.fcestrie.org



Collaborer pour redonner aux aînés leur rôle social dans la collectivité Estrienne



Projet initié par la Fédération des communautés culturelles de l'Estrie (FCCE)

Des valeurs communes qui façonnent le devenir de notre société.